

# le fil de vert

Un fil de vert à tirer, à (dé)tricoter...

A LIRE DANS CE NUMÉRO...

Plan Communal de Mobilité, réflexions, actions. Inondations : expressions et pistes d'avenir.

## Edito

La mobilité est un enjeu important. Beaucoup d'entre nous rencontrent des difficultés au quotidien : embouteillages, retards dans les transports en commun, non correspondances, circuits vélos non sécurisés, accès difficile aux écoles,...

Le Plan Communal de Mobilité a été voté au conseil communal de novembre et présenté dans le bulletin «*Rebecq à la une*» en décembre.

Dans ce numéro, vous trouverez nos réactions, nos sensibilités, nos propositions, nos actions par rapport à cette problématique. Nous lançons un vaste appel à soutenir notre pétition pour une autre mobilité, une mobilité douce, réelle contribution au combat contre le réchauffement climatique et à une vie en société plus harmonieuse.

Vous aurez l'occasion de rencontrer nos sympathisants à la gare de Tubize le 11 février au matin pour l'action «*Valentrain*». Le lendemain, samedi 12 février, nous vous attendons pour la rencontre «*speedVAPing*» organisée dans le cadre de «*Rebecq au Vert*».

Cette fête repas annuelle se tient à la salle communale de Wisbecq, les 12 et 13 février. Au menu : super couscous avec ingrédients et vin bio, animations musicales, chouettes rencontres.

Au plaisir de s'y retrouver !

La locale **ecolo** de Rebecq vous invite à sa 21ème fête

# Rebecq au Vert

le **Samedi 12 février** à partir de 18h30  
et le **Dimanche 13 février** de 12 à 15h

**SALLE COMMUNALE de WISBECQ**

CUISINE BIO

potage maison • couscous complet ou végétarien • tartes aux légumes  
desserts maison • vins et jus bio • bières artisanales

Réservation souhaitée pour le 10 février

0496 06 70 47 - en soirée : 067 85 08 27 - [ecolo.rebecq@gmail.com](mailto:ecolo.rebecq@gmail.com)

Première opération « Speed-VAPing » :

NOUS ALLONS VOUS FAIRE VOUS RENCONTRER POUR CO-VOITURER !  
le samedi de 16h à 18h : venez nombreux !



## Plan Communal de Mobilité

### Nous pouvons approuver ces aspects :

- l'accent mis sur la mobilité douce : les déplacements à pied et à vélo
- les améliorations à apporter aux Transports En Commun : la ligne de bus 116, la liaison à favoriser vers la gare d'Hennuyères et le soutien apporté à l'ouverture du point d'arrêt SNCB à Saintes
- les pistes évoquées pour répondre à la disparition future ( 2025) de la Drève L. Jacques

### Nous devons regretter :

- le déficit important en terme de participation : débat insuffisant à la CCATM et non intégration des remarques émises par la plateforme Education permanente et par ECOLO.
- le ton trop modéré par rapport aux développements attendus en matière de Transports en commun ( arrêt SNCB de Bierghes) et à l'intensification des bus vers Braine-le-Comte.

### Nous nous opposons :

- au fait d'intégrer la liaison Quenast-Haut-Ittre (route collectrice). Cette solution deviendra inutile par la suppression des feux rouges à Halle. Elle incite à une intensification de l'utilisation de la voiture et ne favorise pas la mobilité au sein de la commune.

**C'est l'ensemble de ces éléments qui nous ont amenés à voter contre ce plan de mobilité lors du conseil communal du 3 novembre 2010.**

## Et la route de liaison Quenast-Haut-Ittre ?

Le Bureau d'étude Transitec, qui a fait les études pour les Plans de Mobilité de Tubize, Ittre et Braine-le-Château, a intégré dans ses projets une route de liaison Quenast-Haut-Ittre, appelée maintenant « route collectrice ». Ce bureau d'étude estime que pour protéger les centres villageois, pour gérer le trafic de transit et pour faire face aux développements urbanistiques de Tubize, cette route s'impose.

Transitec part également du principe que l'augmentation du trafic voitures et camions dans la région est inéluctable et ceci malgré l'intensification de la mobilité douce (piétons, vélo, transports en commun).

Nous avançons d'autres arguments : la suppression des feux rouges à Halle (prévus pour 2014) va répondre en grosse partie à ce flux de transit. Et puis, nous ne pouvons décemment pas continuer à favoriser la voiture. Toute nouvelle construction de route amène automatiquement plus de voitures. Plus de voitures contribue au réchauffement climatique en aug-

mentant l'émission de CO2. Nous ne pouvons cautionner cette politique. «Nos enfants nous en voudront».

Soulignons également que le Plan de Mobilité provincial privilégie également la mise en tunnel de la liaison E429-E19 à Halle.

Mais quelle solution durable et écologiquement soutenable proposons-nous ?

Les solutions sont multiples. Il s'agira de combiner plusieurs modes de déplacement : à pied, à vélo, en transport en commun, en voiture partagée et s'il n'y a pas d'autre solution, la voiture individuelle.

Nous lançons dans ce sens un vaste appel auprès des différents responsables politiques. (voir dernière page)

## Cocardes :

✓ **Merci** aux ouvriers communaux, bénévoles (ils étaient nombreux), services pompiers, protection civile, l'armée pour leur dévouement, lors des inondations.

✓ **Bravo** aux 24 familles de l'entité qui ont installé des panneaux photovoltaïques ou thermiques durant 2010 !

✓ **Nos félicitations** au Collège qui semble tout d'un coup avoir

de grandes aspirations vertes et écologiques : moyens décidés pour la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux, utilisation de produits d'entretien écologiques dans les bâtiments communaux et pose de candidature à un concours « Ecoteam » qui vise à primer les communes qui font preuve d'initiatives écologiques et respectueuses de l'environnement. Il y a du boulot !

---

## Ré-ouverture d'un arrêt-gare RER à Bierghes

---

L'un des tout premiers constats qu'a fait le bureau d'études Transitec (Bureau chargé de l'élaboration du Plan de Mobilité) lors de ses présentations est que la principale infrastructure qui manque à Rebecq est une gare ou un arrêt SNCB.

Ecolo plaide depuis longtemps pour que l'on rouvre une gare ou un arrêt train – RER sur le site de l'ancienne gare de Bierghes.

L'arrêt de Bierghes (comme les autres arrêts entre Halle et Enghien d'ailleurs) a été fermé par le plan IC-IR du ministre Herman de Croo en 1984 et ceci malgré l'action des usagers de l'époque, dont le rédacteur de cet article.

A l'époque, la société, les politiques, ne respiraient que par « la voiture ». Et pourtant au minimum 70 usagers prenaient le train à Bierghes (trains de 6H45 et 7H30 vers Bruxelles), soit plus de 150 usagers par jour. Il en fallait cependant 200 pour résister aux coupes sombres. Aujourd'hui la population a nettement augmenté et les problèmes de mobilité vont croissant.

La réouverture de la gare de Bierghes (et de toute la ligne) donnerait de vraies perspectives à une autre mobilité. D'autant plus que les trains passent déjà (omnibus venant de Grammont), mais ne s'arrêtent pas !

D'autres exemples existent.

La gare de Lembeek (petite gare-arrêt) est fréquentée par 300 voyageurs par jour. Pourquoi en serait-il autrement à Bierghes ? En région flamande, les dernières années, de nouvelles gares-arrêts ont été ouvertes : Antwerpen Haven : 150 voyageurs les jours ouvrables ; Wolfstee : 81 voyageurs, les jours ouvrables ; Zolder : 56 voyageurs les jours ouvrables et Zeebrugge Strand : 42 voyageurs, le dimanche !

Tout indique donc que cet arrêt recèle un grand potentiel pour la SNCB qui a déjà concrétisé des projets moins ambitieux en terme de nombre de passagers.

---

## Ferroutage (ou transport des marchandises par rail)

---

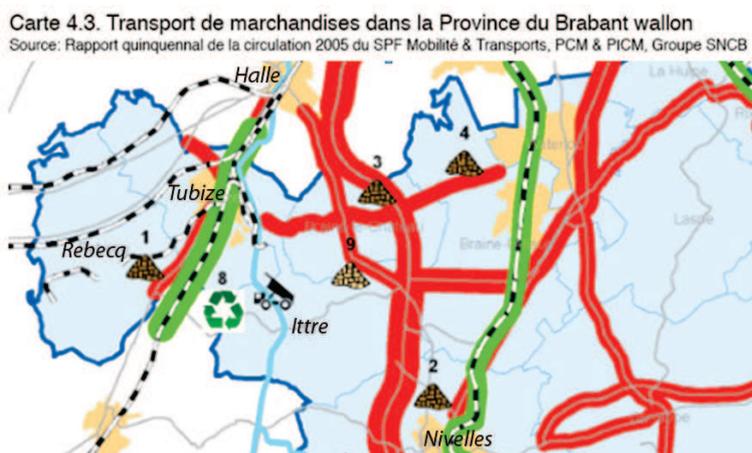
Le grand absent (en tout cas dans sa présentation) du Plan Communal de Mobilité est le ferroutage ou le transport des marchandises par voie ferrée.

Cette pratique existe cependant.

« À Quenast, le rail et la voie d'eau représentent entre 25 et 40 % des livraisons suivant les années. La société SAGREX(carrière de Quenast) a profité de la réhabilitation du site des anciennes forges de Clabecq pour y aménager une installation de déchargement de trains venant de la carrière de Quenast. Cette installation permet de déverser rapidement les granulats dans des trémies où ils sont repris par bandes transporteuses afin de charger des bateaux. Le transport par bateaux, combiné à l'alimentation par train du quai de chargement de Clabecq, permet de n'utiliser aucun camion pour toutes ces expéditions. **Soit, pour chaque bateau de 1.200 tonnes, de réduire le trafic, de 40 camions**

**à travers la ville de Tubize et sur le réseau routier régional. »** (Source : FEDIEX).

Nous ne pouvons qu'encourager ce processus et demandons à la carrière de l'intensifier.



# Opération « Speed-VAP\*ping » (\*Voiture A Partager)



Le samedi 12 février, lors de notre fête «Rebecq Au Vert» nous organiserons entre 16h et 18h une action «Speed-Vapping».

## En quoi cela consiste-t-il ?

Il y a quelques mois, la commune s'est inscrite au projet VAP (Voitures à Partager). On s'inscrit et on retire son Kit «Vappeur» à l'administration communale.

Une fois inscrit, il suffit, en théorie, de se rendre à un arrêt VAP. Il y en a un à la sortie d'autoroute à Wisbecq (Breda), près du rond-point, et un autre au carrefour entre la Drève Léon Jacques et la N6, à l'entrée de la Cité Germinal. Mais il faut bien constater que cela manque un peu de coordination. D'ailleurs, on peut attendre très longtemps sans qu'un «Vappeur» ne passe vous prendre.

Des membres de la locale Ecolo, qui soutient cette initiative, se sont inscrits et d'ailleurs co-voiturent déjà lors de trajets de et vers la gare de Tubize.

Chez Ecolo Rebecq, nous plaidons depuis longtemps pour une gestion active du co-voiturage dans l'entité. Ceci passe par l'engagement d'un coordinateur mobilité au niveau de la commune ou au niveau des communes de l'Ouest du BW.

Ce coordinateur serait chargé de mettre en relation les demandeurs et les conducteurs de véhicules

Le speed VAPping, une bourse des offres et des demandes :

- Si vous effectuez un trajet pour aller au travail, pour faire les courses, vers une école, vers un lieu de villégiature, vers un loisir, et que vous pouvez y emmener quelqu'un.

- Si vous êtes à la recherche d'une place en covoiturage pour vous rendre au travail, à l'école, au magasin pour les courses, etc,...

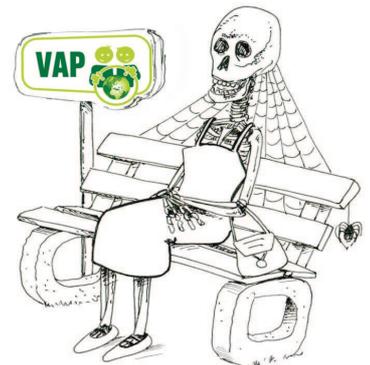
Lors de notre action du 12/2, nous vous invitons à venir vous rencontrer les uns les autres en vue de résoudre, par le covoiturage, vos problèmes de déplacements avec notre aide.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à notre après-midi mais que vous désirez tout de même faire savoir que vous offrez une solution de déplacement ou que vous avez un besoin de déplacement, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [christophe.deboskre@gmail.com](mailto:christophe.deboskre@gmail.com)

Nous testerons ainsi durant quelques mois comment une gestion active du

covoiturage peut être développée dans la commune et dans la région.

Évidemment, ceux qui le désirent peuvent aussi s'inscrire pour partager le repas et la fête par la suite. Le bar sera ouvert durant l'opération speedVAPping».



Ceci est à éviter absolument



## Première opération «Speed-VAP-ing»

**Nous allons vous faire vous rencontrer pour co-voiturer !**

VAP, c'est de l'autostop de proximité entre habitants d'un même quartier, en complément des trains, trams, bus...

**De 16h à 18h lors de Rebecq Au Vert.**



Vous effectuez un trajet pour aller au travail, pour aller faire les courses, vers une école, vers un lieu de villégiature, vers un loisir et vous pouvez y emmener quelqu'un dont c'est la destination également mais qui n'a pas de moyen de transport



Vous êtes à la recherche d'une place en covoiturage pour vous rendre au travail, à l'école, au magasin pour les courses, etc,...

**Nous vous invitons lors de notre action afin que vous puissiez vous rencontrer! Venez nombreux.**

---

## Et les cyclistes ?

---

En ce qui concerne l'usage du vélo, nous rappelons que les PCM doivent viser notamment à améliorer l'accessibilité pour tous des lieux fortement fréquentés en agissant sur la localisation des activités et en favorisant la marche, le vélo et les transports collectifs. Il faut donc que le PCM veille à l'accessibilité vélo de tous les pôles d'attraction, à la présence d'un réseau cyclable communal, à des mesures favorisant le stationnement des vélos, à une politique de promotion du vélo, l'ensemble de ces points étant concrétisé via une inscription budgétaire suffisante (de minimum 5€ / habitant).

A titre d'exemple, nous recommandons entr'autre à Rebecq :

- un repérage et fléchage spécial de circuits sécurisés des quartiers vers les écoles (travail avec associations et écoles) + organisation de ramassages scolaires à vélo
- d'envisager des SUL (sens unique limité accessible aux vélos) lorsque le détour nécessaire est décourageant (ex passage de la Cité Croix de Feux vers rue Docteur Colson, rue Neuve, rue de la Station, rue de l'Eglise, rue Maurice Lange, Cité de la Vallée...)
- de limiter la vitesse à l'intérieur des quartiers pour une utilisation partagée des voiries
- des points noirs vélo (le relevé précis est à faire et nous sommes partant pour y participer) que l'on peut déjà signaler:
  1. le manque de pistes cyclables protégées dans les axes de sortie/entrée de l'entité (Drève Léon Jacques, chemin Millecamp, rue du Radoux, rue Ripain, route industrielle, etc).
  2. la place des vélos dans les ronds-points
  3. les endroits de traversée des routes nationales, particulièrement au Chemin du Flamand
  4. le mauvais état des voiries (ex rapiécages, trous, côtés dégradés, ...)

---

## Mise en Senne

---

*Nous n'aurions jamais cru(e) (hé, hé, mais je ris jaune) que cette rivière que nous aimons tellement - nous nous sommes installés tout à côté- nous jouerait un si vilain tour un jour !!*

*Un samedi de novembre pourtant, elle s'est faite insistante et envahissante à notre porte de garage, et nous l'avons d'abord chassée, agacés par ses vagues troubles... et son odeur poisseuse...*

*Mais elle est forte, plus forte que nous et elle a riposté de plus belle ... d'heure en heure, c'est elle qui finalement nous a chassés !*

*Il faut dire qu'elle n'a plus beaucoup le choix : avant, elle serpentait dans les prairies, jolie et insouciant... maintenant, comme on la néglige, et comme on la malmène, elle n'a plus beaucoup le temps -et la place- de se poser, quand la pluie se met à tomber dans les prairies, entre le béton qui, peu à peu, envahit ses rives, alors elle dérive...*

*Elle se fraye un passage, et glisse sur le dos lisse du goudron indifférent et dans les cours et jardins effarés des humains trop occupés pour se soucier de son existence !*

*La voilà qui se rappelle cruellement à notre souvenir !*

*Et d'un seul coup, elle envahit notre maison et emporte avec elle une part de nous-mêmes, nos objets, nos souvenirs comme pour se racheter une histoire que nous lui avons prise nous aussi, sans le savoir au fil du temps !*

*Qui donc se soucie encore au quotidien de cette rivière qui fait partie de notre décor, parfois même en sous-sol ????*

*Et pourtant !!! Elle nous guette ! A bon entendeur, salut !*

*Il y a longtemps, d'après d'anciennes cartes, il y avait, dans les prairies derrière chez moi, un deuxième bras de Senne (qui a disparu, mais semble reprendre sa place lors des crues) un peu du même gabarit que celui qui coule au pied de ma maison ... je suis donc dans les bras de la Senne en quelque sorte ... je n'arrive plus à m'en réjouir ! Et pourtant, Dieu sait si j'aime l'eau et la nature ! Mais là ... j'avoue, mon ardeur naturelle est refroidie...*

*Brigitte Pontecaille*



# Vivre avec la Senne



En novembre 2010, la Senne est sortie de son lit comme elle ne l'avait plus fait depuis près de cent ans et elle a remis ça en janvier 2011. Le débordement fait partie de la vie des rivières mais les interventions humaines peuvent aggraver les choses ou réduire les impacts négatifs. C'est cela qu'il faut examiner et si les pouvoirs publics, avec les habitants, peuvent contribuer à une cohabitation harmonieuse des riverains avec leur cours d'eau, il faut y travailler. Nous le devons aux victimes des eaux et aux générations futures.

## Evaluation et suivi

Du côté des autorités et services communaux, le maximum a été mis en œuvre mais ECOLO Rebecq a suggéré au Conseil communal qui a suivi les inondations de novembre 2010 de rester attentif au dédommagement des victimes, à l'avenir des maisons touchées par les eaux, au fonctionnement des stations d'épuration, au traitement de l'important volume de déchets après nettoyage. Une vigilance doit s'organiser. Tubize envisage une commission de gestion des eaux. Et à Rebecq ?

Le plan «catastrophe» communal a été activé. Que peut-on en dire ?

Il faut vérifier si ce dispositif était suffisant et permettait une réaction optimale : le moment de déclenchement était-il opportun ? La localisation des services de secours a-t-elle posé des problèmes spécifiques pour Rebecq (la caserne des pompiers de Tubize a été inondée) ?

## Pour l'avenir

Rebecq démarre l'élaboration de son Schéma de structure qui doit intégrer des dispositions de prévention des inondations. ECOLO souligne que le Plan P.L.U.I.E.S. régional

(plan de Prévention et de Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés - Approuvé par le Gouvernement wallon lors de sa séance du 9 janvier 2003) qui doit inspirer ces précautions est d'ores et déjà remis en question. Il sera sans doute prochainement remanié pour tenir compte des risques climatiques.

**Les options du groupe ECOLO** pour une cohabitation harmonieuse avec la Senne :

- respecter les fonds de vallée et ne pas augmenter leur occupation,
- permettre à la rivière de s'étendre en cas de besoin
- jouer avec haies, plantations et protection de l'humus du sol pour retenir d'importantes quantités d'eau (comme à Silly)
- réaliser les travaux prévus en amont de Rebecq et annoncés en suivi des travaux d'égouttage du centre de Rebecq.
- respecter les engagements pris dans le cadre du Contrat de Rivière et appliquer un principe de prudence en matière d'aménagement du territoire (depuis le dernier état des lieux fait en 2006, les points noirs relevés sont quasi identiques).
- inviter au Conseil communal un représentant du Contrat de rivière ou d'Inter-environnement Wallonie sur la prévention des inondations.

Depuis des années, ECOLO Rebecq recommande une cohabitation harmonieuse avec la Senne. Au Conseil communal, dans le Fil de Vert, dans les commissions communales, ECOLO insiste sur l'importance de limiter les nouvelles voiries, d'éviter l'imperméabilisation des chemins et des parkings. Il rappelle l'intérêt d'écouter les riverains installés depuis longtemps le long du cours d'eau, détenteurs d'une mémoire et d'un savoir précieux. Pour ECOLO, le by-pass à Quenast n'était pas une bonne formule, le lotissement rue de la Station était une mauvaise idée, l'implantation des habitations sociales du Roman Païs était mal choisie, le pont d'accès à ces habitations est mal localisé (à la confluence de la Senne et du Flageot). ECOLO continuera à se battre pour des choix d'urbanisation qui tiennent compte de l'environnement et des changements climatiques car ceux-ci multiplieront les épisodes de pluie intense comme ceux que notre pays a connus en novembre 2010 et en janvier 2011.

## On n'en a pas fini avec le réchauffement climatique

Nous venons de traverser un mois de décembre particulièrement froid. On a pu entendre ici et là : «L'année avec le plus grand nombre de jours de neige», «le mois le plus froid depuis 1950», «des communes en manque de sel de déneigement», «interdictions de circuler pour les poids lourds», «force majeure à la SNCB jusqu'au dégel».

Ce qui nous amène à nous demander si le réchauffement climatique n'a pas pris un coup dans l'aile. On entend les sceptiques du réchauffement s'en donner à cœur joie.

Or, des études scientifiques montrent déjà que la rudesse de cet hiver serait peut-être une nouvelle conséquence de ce réchauffement climatique et qu'on est en droit de s'attendre à des hivers tout aussi rigoureux dans les années à venir.

Selon certains scientifiques (Stefan Rahmstorf de l'Institut Postdam en Allemagne), la fonte des glaces aux pôles serait responsable de la froideur sous nos latitudes. Il faudra toutefois que le phénomène se répète pour que cela se confirme. La diminution de la surface de glace qui recouvre la mer renvoie de moins en moins les rayons du soleil qui étaient réfléchis par cette glace. Ces rayons sont désormais absorbés par la noirceur de l'océan. Lorsque l'océan est réchauffé par ces rayons, il devient plus chaud que l'air polaire. On obtient alors un important flux chaud qui remonte vers l'atmosphère que l'on a pas lorsque tout est recouvert de glace. Cela crée un système de hautes pressions qui repousseraient l'air polaire vers l'Europe.

C'est sur base de ce raisonnement que Robert Vautard, le directeur du laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, estime qu'il va désormais falloir s'habituer à des hivers plus rigoureux.

<http://www.lefigaro.fr/sciences/2010/12/23/01008-20101223ARTFIG00601-le-pole-nord-se-rechauffe-l-europe-se-refroidit.php>

Cette évolution aura bien entendu des répercussions au niveau de la commune : coût accru du déneigement, mais également des réparations à répétition des routes

Encore quelques raisons de plus pour modifier nos pratiques en terme de mobilité.

**ecolo**  
REBECQ

#### Ont collaboré à ce numéro

Martine Baudin, Claude Machgeels, René Mahy, Claudine Lienard, Christian Mahy, Sonia De Vos, Christophe Deboskre, Aurore de Montpellier.

#### Coordination et mise en page

Luc Schoukens, Fredk



Imprimé sur papier recyclé



# Pétition

## pour une mobilité douce dans l'ouest du Brabant wallon

En tant que navetteur ou usager de la route, nous sommes confrontés à des embouteillages sur nos routes. La pollution générée par la circulation routière porte de plus en plus atteinte à la qualité de notre air. Nous avons conscience que la croissance du nombre de routes augmente le nombre de voitures et n'est donc pas une solution au problème. Nous voulons donc de vraies solutions pour retrouver une mobilité douce, aisée et pensée à long terme.

Nous demandons que les options des Plans de mobilité communaux et Provinciaux, basées sur un développement des déplacements à pied, en vélo, en transport en commun, en voiture partagée, soient réalisées en priorité :

- développement d'axes piétons et entretien des axes existants ;
- développement d'un réseau RAVEL vers chaque commune voisine ;
- installations de pistes cyclables sûres lors de la création ou la rénovation de voiries ;
- amélioration sensible des dessertes par bus : fréquence, correspondances, concertation avec les usagers actuels et potentiels ;
- amélioration de la desserte de et vers Braine-le-Comte, de et vers Enghien; liaison avec la gare d'Hennuyères ;
- réouverture d'un arrêt-train à Bierghes, Saintes, Petit-Enghien, Stéhoux, Clabecq; et une intégration au projet RER de la SNCB ;
- développement du projet tram-train est-ouest (Tubize, Braine-l'Alleud, Ottignies, Wavre) ;
- gestion active du projet Voitures à Partager par l'engagement d'un animateur en mobilité pour les 4 communes de l'ouest du BW ;
- développement d'une approche multimodale ;

Ces pistes de développement d'une mobilité capable de diminuer la pression automobile dans la région prendront mieux en compte non seulement les déplacements domicile-travail mais aussi ceux effectués dans le cadre des loisirs, pour se rendre aux hôpitaux, s'approvisionner pendant les heures creuses, travailler en horaires décalés.

Nom et prénom	adresse	signature

### Cette pétition sera remise à :

M. Philippe Henry, Ministre wallon de la mobilité,

M. Étienne Schouppe, Secrétaire d'État de la mobilité dans le gouvernement fédéral actuel,

Inge Vervotte, Ministre Fédérale des Entreprises publiques,

M. Alain Trussart, Député provincial ayant la mobilité dans ses compétences,

les Bourgmestres et Collèges communaux de Rebecq, Tubize, Braine-le-Château et Ittre.

Avec Copie à Mme Laurence Bouvy, Présidente du Conseil d'administration de la SNCB et M. Philippe Matthys, Président du Conseil d'administration du TEC BW.

### Faites signer vos amis et connaissances et remettez-nous votre pétition.

**A déposer lors de la fête *Rebecq au vert***

**A scanner et envoyer à l'adresse :**  
[ecolo.rebecq@gmail.com](mailto:ecolo.rebecq@gmail.com)

**A déposer dans les boîtes aux lettres suivantes :**

- à Bierghes : 14, rue du Radoux
- à Wisbecq : 9, Place de Wisbecq
- à Quenast : Try à la Fourche, 21
- à Rebecq : 15, rue Neuve